

Sujet : [INTERNET] Contribution ASDE enquête publique parc photovoltaïque.

Date : Fri, 5 Apr 2024 08:48:49 +0200 (CEST)

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Au nom des membres de l'ASDE et en soutien à ceux de la CAPPE nous nous devons de réagir à la contribution N°33 qui défend avec ardeur ce projet photovoltaïque.

Tout d'abord, nous relevons que cette contribution utilise le langage caractéristique des professionnels du photovoltaïque et est insultante pour les opposants à ce projet.

On traite les opposants d'anti-tout et de NIMBY, alors qu'ils ne font que défendre leur cadre de vie et leurs biens durement acquis face à ce qu'ils ressentent comme une agression. Aggression justifiée par l'information tardive de ce projet et par le manque total de concertation.

Ils ne font qu'une analyse critique et factuelle du dossier qui est soumis à l'enquête en relevant ses points faibles.

OUI, le plus grand danger qui guette l'humanité est le changement climatique.

NON, le déploiement des énergies renouvelables n'est pas une nécessité absolue. Elle ne se justifie que dans les pays dont l'empreinte carbone de la production d'énergie est élevée, principalement ceux qui font appel aux énergies fossiles, charbon, pétrole, gaz. Ce n'est pas le cas de la France qui est en avance dans son développement d'énergies bas carbone grâce à ses centrales nucléaires et à ses sources de productions hydrauliques.

NON, le nucléaire est capable d'assurer notre production électrique, les déboires cités concernent le passé. En 2023 la France a retrouvé ses niveaux habituels d'export d'électricité. L'EPR de Flamanville va injecter ses premiers mégawatts dans quelques mois.

Concernant la consommation de terres agricoles le contributeur voudrait-il nous faire croire qu'il serait logique d'installer des centrales photovoltaïques sur des terres agricoles et transformer des friches en terres agricoles pour compenser les pertes ? Le bon sens le plus élémentaire voudrait plutôt d'installer ces 60 000 hectares de centrales photovoltaïques sur ces 3 millions d'hectares de friches disponibles selon les chiffres du contributeur.

L'installation de cette centrale photovoltaïque ne changera rien au gaspillage alimentaire

S'il y a du foncier disponible partout en France pour cause de surproduction et de jachères obligatoires, c'est sur ces terres qu'il faut installer cette centrale solaire.

OUI, le photovoltaïque est une chance et un atout pour l'agriculture afin de sécuriser les exploitations avec un **complément de revenu**.

NON, le photovoltaïque ne doit pas devenir **le revenu principal** et transformer nos agriculteurs de tous temps fiers de leur travail en industriels vivant de leurs rentes.

Le cas de l'Allemagne n'est pas représentatif des besoins de la France. L'Allemagne a tout misé sur les énergies renouvelables intermittentes avec du gaz russe bon marché en appoint. Avec la situation

géopolitique actuelle et les prix exorbitants du GNL importé il y a urgence pour l'Allemagne de trouver des solutions, quitte à entraîner ses partenaires européens à s'engager dans la même voie qu'elle.

OUI, une installation photovoltaïque au sol ça se voit, et de très loin et c'est très moche. Par sa nature et sa dimension c'est un élément totalement étranger au paysage qui ne pourra jamais s'insérer harmonieusement. Ne comptons pas trop sur des haies pour dissimuler cette misère. Encore faudrait-il leur laisser le temps de pousser (si elles poussent) et d'atteindre une hauteur suffisante. De plus en période hivernale l'absence de feuillages les rend inefficaces. Ces haies masqueront elles les vues des étages des riverains ?

OUI, il n'y a pas d'opposition solaire au sol / solaire en toiture, a condition de placer le solaire au sol dans les endroits qui leur conviennent (les 3 millions d'hectares de friches en France).

OUI, la France n'a pas atteint ses objectifs de production d'ENR afin de satisfaire le problème des coûts de l'énergie allemande. Il ne faut pas oublier le but final qui est la limitation du réchauffement climatique, donc ne pas raisonner en termes d'objectifs de production d'ENR, mais en termes de production d'énergie décarbonnée. Dans ce domaine la France n'est pas en retard, elle est très en avance sur ses partenaires européens.

OUI, soyons responsables pour nos enfants et nos petits-enfants. Ne construisons pas ce parc photovoltaïque sur des terres cultivables et cultivées.

OUI, il faut voir l'intérêt général et ne pas s'arrêter à l'intérêt de quelques NIMBY qui voudraient ériger ce parc, mais loin de leurs domiciles.

Nous réitérons notre opposition entière et massive à ce projet qui n'a pas sa place à cet endroit et qui manque d'incohérences largement développées dans les nombreuses contributions.

Le 05 avril 2024

Le bureau de l'ASDE